**CONCOURS EXTERNE**

**D’INGÉNIEUR TERRITORIAL - SESSION 2025**

**TOUTES SPÉCIALITÉS**

**ÉPREUVE ORALE D’ADMISSION : ENTRETIEN AVEC LE JURY**

**FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS**

**À retourner, par dépôt sur votre espace candidat uniquement, en un fichier unique .pdf, au plus tard le 9 octobre 2025**

L’entretien vise à apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat. Il consiste, dans un premier temps, en des questions portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt. L'entretien vise ensuite à apprécier l'aptitude du candidat à s'intégrer dans l'environnement professionnel territorial au sein duquel il est appelé à exercer ainsi que sa capacité à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés par un ingénieur.

L’entretien avec le jury d’une durée totale de quarante minutes, réparties en quinze à vingt minutes pour chacune des deux parties de celui-ci, est affecté d’un coefficient 5.

En vue de cette épreuve qui donne lieu à notation, le candidat doit compléter et transmettre une fiche individuelle de renseignements au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon. Cette fiche, qui n’est pas notée, doit être transmise par voie dématérialisée **au plus tard le 9 octobre 2025**.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leur parcours en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignements susmentionnée comprend une rubrique dédiée. Pour présenter cette épreuve adaptée ces derniers devront transmettre une copie de ce diplôme au service organisateur du concours **avant le début de la première épreuve d'admission et au plus tard le 30 octobre 2025** (*article 8 du décret n° 2018-238 du 3 avril 2018 relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale pour les titulaires d'un doctorat).*

**IDENTIFICATION DU CANDIDAT**

NUMÉRO D’IDENTIFIANT :

NOM DE FAMILLE :

NOM D’USAGE :

PRÉNOM USUEL:  Autres PRÉNOMS :

**ÉTUDES-FORMATIONS**

► Mentionnez au minimum le diplôme ou titre le plus élevé dont vous êtes titulaire.

*Ceci ne vous dispense pas de fournir, lors de la constitution du dossier d’inscription, la copie du diplôme ou titre requis pour accéder au cadre d’emplois concerné.*

► Indiquez les stages effectués dans le cadre d’un cursus d’études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel.

**DIPLÔMES/TITRES :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Diplôme(s)/ Titre(s)** | **Date d’obtention**  (jj/mm/aaaa). |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

**FORMATIONS/STAGES :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intitulé** | **Organisme** | **Durée**  « du…au… » ou  « nb de jours/mois/années » |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (pour tous les candidats)**

►Indiquez votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi-étudiant, service civique, etc).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Durée** | **Employeur(s)** | **Activité(s)** | **Description des fonction(s) exercée(s)** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES pour tous les candidats :**

**travaux de recherches, responsabilités associatives (domaine social, sportif, culturel…)**

► Si vous le souhaitez, vous pouvez porter à la connaissance du jury, en 20 lignes (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne) des renseignements complémentaires sur votre situation, vos travaux de recherche, etc.

► **Le document dactylographié sur lequel vous aurez notamment exposé les renseignements relatifs à vos travaux de recherches et vos responsabilités associatives devra mentionner vos noms et prénoms. Il devra obligatoirement être joint à la présente fiche de renseignements.**

**N.B. : Si le document n’est pas déposé sur votre espace sécurisé au plus tard le 9 octobre 2025 (23h59) dernier délai alors le jury qui procèdera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.**

**CADRE RÉSERVÉ AUX TITULAIRES D’UN DOCTORAT**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé du doctorat** | **Date d’obtention**  (jj/mm/aaaa) |
|  |  |

**LES ACQUIS DE VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE RÉSULTANT DE LA FORMATION À LA RECHERCHE ET PAR LA RECHERCHE (uniquement pour les doctorants)**

► Caractérisez, en 20 lignes maximum (Times New Roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne), les éléments qui constituent, selon vous, les acquis de votre expérience professionnelle et précisez vos motivations.

► **Le document dactylographié sur lequel vous aurez notamment exposé les acquis de votre expérience professionnelle devra mentionner vos noms et prénoms. Il devra obligatoirement être joint à la présente fiche de renseignements.**

**N.B. : Si le document n’est pas déposé sur votre espace sécurisé au plus tard le 9 octobre 2025 (23h59) dernier délai alors le jury qui procèdera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance. De même, vous avez jusqu’au 30 octobre 2025 pour fournir une copie de votre diplôme de doctorat (date au plus tard avant le début de la première épreuve d’admission)**